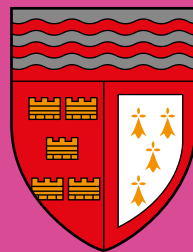


# Chaillac *sur* Vienne



**BULLETIN MUNICIPAL 2023**





**CHÊNE** Sarl  
ROCHECHOUART

**Chauffage - Climatisation**  
**Salle de Bains - Plomberie**  
**Energies renouvelables**  
**Electricité**

**05 55 03 65 57** [www.chene-rochechouart.fr](http://www.chene-rochechouart.fr)

## Garage **SEMOAUTO**

**Entretien et réparations toutes marques.**  
**4x4 - Camping Cars**  
**Révision - Echappement - Pneus**

Tél. : 05 87 75 60 34 - Port. : 06 17 12 84 31  
[semoauto@hotmail.com](mailto:semoauto@hotmail.com)

1 rue des Usines - 87200 CHAILLAC-SUR-VIENNE



**SARL Gge BOULESTEIX**



MÉCANIQUE  
CARROSSERIE  
PEINTURE  
LAVAGE HP

AGRÉÉ ASSISTANCES ET ASSURANCES



VENTE VÉHICULE  
NEUF  
&  
OCCASION

**Assistance - Dépannage 7J/7 - 24H/24**  
8, rue François Mitterrand - 87600 ROCHECHOUART  
[boulesteix@garage-boulesteix.fr](mailto:boulesteix@garage-boulesteix.fr) **05 55 03 73 35**



**ENT. THOMAS**

21, rue Fontaine de Babaudus  
87600 ROCHECHOUART

**NEUF - RENOVATION**

**FABRICATION DE BLOC  
DE BÉTON LEGO**

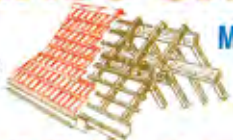
**NOUVEAU**

**APPLICATION DE CHAPE LIQUIDE**

Tél. 06 88 91 76 65 - [sarlthomas@hotmail.com](mailto:sarlthomas@hotmail.com)

## Entreprise JANET

Charpente  
Bardage ossature bois  
Couverture  
Zinguerie  
Isolation



Menuiseries bois  
PVC  
Alu

**Neuf et rénovation**

17, rue Romain Rolland - 87600 ROCHECHOUART  
Tél. 05 55 03 60 10



## QUINCAILLERIE FREDONNET



10 rue du Stade

87600 ROCHECHOUART



**05 55 33 23 25**

**PROFESSIONNEL & PARTICULIER**

[quincailleriefredonnet@orange.fr](mailto:quincailleriefredonnet@orange.fr)

<https://www.quincaillerie-fredonnet.fr>



**AVIVA**  
Assurances **Karine CHABASSE**  
Agent général  
**Point Conseil** **afer**  
7, rue Jean Parvy - 87600 Rochechouart  
Tél. 05 55 03 73 02 Fax 05 55 03 03 89  
E-mail : [chabasse-karine@aviva-assurances.com](mailto:chabasse-karine@aviva-assurances.com)  
N° ORIAS : 07034420

## LES SERRES DE BIENNAC

EARL

**Stéphane GARRAUD**  
Horticulteur

**Plants de légumes soigneusement sélectionnés  
pour le Limousin**

**Fleurs - Géraniums - Chrysanthèmes, etc...**

**Tous les ARBRES - ARBUSTES et FRUITIERS**

Route de Biennac - **87600 ROCHECHOUART**  
Tél. : 05 55 03 63 68 - Fax : 05 55 03 03 30

**TOUS TRAVAUX DE MAÇONNERIE  
ET RÉNOVATION**  
**AGENCEMENT DE PISCINES**

**Entreprise CARNEIRO**  
**Père & Fils**

19, route du Muguet - 87200 CHAILLAC/VIENNE  
Tél. 05 55 02 07 90  
[sarl.carneiro@orange.fr](mailto:sarl.carneiro@orange.fr)



Tous travaux de toiture  
Neuf ou rénovation  
Démoussage de toit  
**SARL C.Z.C**  
**COUVERTURE - ZINGUERIE CARNEIRO**  
19 Route du Muguet  
87200 CHAILLAC-sur-VIENNE  
Tél. 05 55 02 07 90  
Fax 05 55 02 38 09

## Le mot du maire



Déjà 22 ans que je viens vers vous, en cette même période afin de vous présenter le tout nouveau bulletin municipal 2023.

Je tiens à remercier, d'ores et déjà, la commission communale communication qui s'est investie pour la réalisation de cet édito.

En ce début d'année 2023, je vous offre, au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous mes vœux de bonne et heureuse année !

Une pensée toute particulière aux familles qui ont perdu un être cher, à ceux qui sont dans la peine, la maladie, et ceux qui connaissent des difficultés professionnelles.

Dans ce contexte bien perturbé, un covid toujours omniprésent, une inflation sans précédent et sans oublier la crise énergétique, il est très difficile pour une collectivité, pour les entreprises, les artisans, commerçants et vous chers amis, d'anticiper un avenir serein ; cependant, mon équipe et moi-même restons optimistes et confiants et nous nous efforçons de préserver nos emplois et nos services communaux, de bâtir des nouveaux projets, mais aussi de vous informer de nos réalisations durant cette année 2022, à savoir :

⇒ Pour l'école, acquisition du tableau informatique pour la classe CE1-CE2 ;

⇒ Effacement de réseaux à Cramaux et la Croix de Cramaux ;

⇒ Travaux d'éclairage public ;

⇒ Revêtement de voirie, rue des Thuyas et rue du Vieux-Chêne à la Guérrillerie ;

⇒ Remplacement des menuiseries extérieures de la salle polyvalente ;

⇒ Dépose du revêtement existant de la salle polyvalente et pose d'un carrelage ;

⇒ Remplacement du tracteur espaces-verts par un tracteur neuf et un broyeur d'accotements.

Je ne terminerai pas, sans mettre à l'honneur :

➤ **Les associations communales et les bénévoles** qui œuvrent sans relâche dans le domaine sportif, culturel et ludique ; sachez que votre engagement permet d'offrir à tous des animations créatrices de liens sociaux si indispensables dans cette délicate période.

➤ **Les enseignants** de notre école primaire et maternelle qui permettent à nos enfants d'avoir une éducation de grande qualité.

➤ **Les agents municipaux**, pour leur travail et leur dévouement sans faille à la vie locale.

➤ **Les conseillers municipaux**, sans oublier leur conjoint et leur famille, qui, par leur présence et leur travail, œuvrent sans relâche au sein de la Commune ; je les remercie chaleureusement de leur indéfectible soutien.

En résumé, c'est grâce à vous tous et à votre engagement que notre commune reste accueillante et attractive.

Merveilleuse et heureuse année 2023 !

Jean-Pierre GRANET

## Sommaire

|                                    |        |
|------------------------------------|--------|
| Le mot du Maire                    | >3     |
| Infos Mairie                       | >4-7   |
| Infos communales                   | >8-15  |
| Vie des associations               | >16-18 |
| Infos diverses                     | >19-21 |
| Actualités Communales              | >22-23 |
| Délibérations du Conseil Municipal | >24-25 |
| Etat civil                         | >26    |



### Bulletin Municipal

Janvier 2023

#### Rédactionnel et photos :

Mairie de Chaillac-sur-Vienne

Remerciements à Jean Fixot pour les photos

Mise en page et Impression :  
Imprimerie ATELIER GRAPHIQUE  
Limoges - 05 55 50 68 22  
Dépôt légal janvier 2023  
Imprimé à 800 ex sur papier issu  
de forêts gérées durablement





# Manifestations

## LE REPAS DES AÎNÉS 2022

Je suis Mr Civisme,  
vous me retrouverez au fil  
des pages du bulletin municipal  
pour vous rappeler  
quelques règles civiques  
afin de mieux vivre  
ensemble.



 suivez nous  
sur facebook !

et sur notre site :  
[chaillac-sur-vienne.fr](http://chaillac-sur-vienne.fr)

Depuis l'arrivée de la pandémie COVID 19 et les interdictions de rassemblement dans les salles, des réflexions ont été menées par les élus sur l'organisation du traditionnel repas des aînés qui se déroulait le dernier dimanche de janvier, dans la salle polyvalente. Après concertation, il a été décidé d'offrir à chaque bénéficiaire un bon repas d'une valeur de 30€ à faire valoir dans des restaurants listés et retenus par la commune.

Bien que des restrictions ont été allégées ces derniers mois, cette crise sanitaire a durablement affecté l'économie locale. **Chaillac a donc décidé de soutenir les restaurateurs grâce à cette initiative.**

**Le succès rencontré est tel, que les élus ont statué sur une pérennisation de ce bon et dès la fin de l'année, chaque récipiendaire pourra le découvrir lors de la réception des colis de Noël.**

Bonne année et bonne santé 2022 !

L'équipe Municipale de Chaillac sur Vienne,

### LISTE DES RESTAURANTS

- Hôtel de France
- Le Bistrot Limousin
- Le Castel de Glane
- Le Comodoliac
- Le Lauréyan
- La Table du Gantier

Commune de

# Chaillac sur Vienne

Bon pour

## 1 Repas x 30 €uros

Valable pour  
1 personne

Jusqu'au  
31 août 2022

dans les restaurants listés dans le courrier ci-joint

*Bonnes Fêtes de Fin d'Année !*

*Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent  
de passer un moment convivial et chaleureux !*

## LES COLIS DE NOËL POUR NOS AÎNÉS

Autour du maire, Jean-Pierre GRANET, l'équipe municipale a offert à plus d'une centaine de personnes âgées des **colis** de produits gourmands, mais aussi un goûter très apprécié par nos aînés ; moments de convivialité, de retrouvailles appréciés par tous dans cette période bercée par la magie de Noël permettant autant que faire se peut une trêve dans ce contexte compliqué.



*Le bistrot Limousin*  
<http://lebistrotlimousin.wix.com/lebistrotlimousin>

5, rue Guizier  
87200 SAINT JUNIEN FRANCE  
☎ 05 55 02 66 29  
lebistrotlimousin@gmail.com

Saint-Junien, Le 19 septembre 2022  
Mairie de Chaillac sur Vienne

RESTAURANT  
SAINT-JUNIEN  
Rue d'Or

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux,

Je viens à nouveau dire merci à la mairie de Chaillac sur Vienne, à ses élus et citoyens merci pour l'opération « 1 repas à 30 euros » offert aux aînés de votre commune.

Nous faisons ensemble société, aussi je veux rendre aux citoyens de Chaillac sur Vienne de ce qu'ils nous ont donné. Je laisse le soin aux élus de la commune de choisir l'usage qu'il sera fait de ces 150 euros au travers d'association ou des enfants de l'école etc...

Bien cordialement à vous tous citoyens, Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers municipaux, et, à vous, Monsieur le Maire.

Bruno RANOUIL cuisinier

Ci-joint chèque N°5380 de 150€ tiré sur la banque populaire de Saint Junien

*Branou*

*Le Bistrot Limousin*  
87200 SAINT JUNIEN  
Rue d'Or  
RCS LIMOUSIN 80421171500033

SARL Cuisines Gagneuses & Gourmandises au capital de 5000€ Bistrot 80421171500033 RCS LIMOUSIN 804211715 Code APE 5610A



## ■ ADRESSE POSTALE

Il est rappelé aux administrés qu'il est important de faire figurer à la suite du numéro de la rue, la rue, mais aussi le lieu-dit.

## ■ MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-18h

Le samedi : 9h-12h

Tél. : 05 55 02 13 16 / Fax : 05 55 02 42 02

Mail : [contact@chailac-sur-vienne.fr](mailto:contact@chailac-sur-vienne.fr)

Le Maire, M. GRANET Jean-Pierre

Tél. : 06 12 69 20 40

Les Adjoints :

• Mme CHAMINADE Marie-Claude Tél. 06 12 01 85 43

## ■ PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Camille RIAUSSET

Assistante sociale

Tél. 05 55 03 96 75

Mail : [camille.riausset@hautre-vienne.fr](mailto:camille.riausset@hautre-vienne.fr)

Permanences sur RDV au 05 55 03 96 75

Elle reçoit à l'UTAS, 2, Rue Alfred Musset à Saint-Junien, sur rendez-vous. Tél. : 05 55 43 06 06

## ■ GARDERIE SCOLAIRE

Horaires du matin : A partir de 7h00

Horaires du soir : De 16h15 jusqu'à 18h45

Tarifs 2023 :

• Demi-journée : (matin ou soir) : 1,40 €

• Journée : (matin et soir) : 2,80 €

## ■ CANTINE SCOLAIRE

Tarif enfant : 2,80 €

Tarif adulte : 11,00 €

## Assistantes maternelles agréées

• **BARBAZANGES Laurence** – Tel 07 80 02 67 79

26, Route du Muguet – 87 200 CHAILLAC

• **DA SILVA Karine** – Tel 06 66 16 08 10

4, Chemin Richard Cœur de Lion – 87 200 CHAILLAC

• **DESMARETZ Carole** – 06 08 94 28 44

1, Rue des Glycines – 87 200 CHAILLAC

• **GAULTIER Natacha** – Tel 05 55 43 20 31 - 06 95 57 92 56

21, Rue de Chez Sadry – 87 200 CHAILLAC

• **LADEGAILLERIE Patricia** – Tel 05 55 02 55 28

17, Rue des Giroflées – La Clos des Vignes II – 87 200 CHAILLAC

• **LEBREAU Nathalie** – Tel 05 55 02 95 42

28, Chemin des Roitelets – Cramaux – 87 200 CHAILLAC

• **POUPEAU Claudia** – Tel 05 55 02 08 16

2, Rue des Mimosas – 87 200 CHAILLAC

• **PREVOT Muriel** – Tel 05 55 02 50 29

16, Route de Saint Junien – La Guérierie – 87 200 CHAILLAC

## ■ COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2023

Dates pour la commune de Chailac :

Mardi 10 janvier - Mardi 14 février - Mardi 14 mars - Mardi ? avril

Mardi ? mai - Mardi ? juin - Mardi ? juillet - Mardi ? août

Mardi ? septembre - Mardi ? octobre - Mardi ? novembre

Mardi ? décembre



**Je m'inscris obligatoirement 7 jours minimum avant le jour de collecte muni d'un justificatif de domicile et pièce d'identité :**

A LA MAIRIE : 05.55.02.13.16

SUR LE SITE INTERNET DE LA POL

A LA POL : 05.55.71.78.78

[Service-dechets@pol-cdc.fr](mailto:Service-dechets@pol-cdc.fr)

Seuls les déchets trop grands et trop lourds qui ne rentrent pas dans une voiture seront collectés.

## ■ HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SAINT-JUNIEN

Sur présentation du badge.

### SAINT-JUNIEN

rue Thomas Edison - Tél. 06.24.85.06.67

Lundi au samedi : 9h-11h45/14h-17h15

### ROCHECHOUART

Mascureau-RD 901 - Tél. 06.26.85.60.28

Lundi, jeudi et vendredi : 14h-17h15

Mercredi et samedi 9h-11h45/ 14h-17h15

## ■ ORDURES MÉNAGÈRES

Il est vivement recommandé aux personnes nouvellement arrivées sur la commune de se faire inscrire auprès du secrétariat ; de même, toute modification dans la composition du foyer doit être signalée à la Mairie ou à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin. (déménagement, départ ou arrivée d'une personne ou d'un enfant etc.) **Jour de collecte : Le mardi matin (villages et le bourg).**

## ■ FRANCE SERVICES

**Pour vos démarches administratives, notamment sur internet, l'Espace France Services de la Sous-Préfecture de Rochechouart et ses agents dédiés est là pour vous accompagner.**

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, actualisation Pôle Emploi, Ma Prime Rénov'... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les services du ministère de l'Intérieur, le conciliateur de Justice, France Victimes 87, un conseiller en droit du travail et un conseiller en rénovation énergétique.

France services : Proche de vous, proche de chez vous.

**Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, uniquement sur rendez-vous. Tél : 05.87.03.11.30**



# DÉMARCHAGE, INVITATION À VENIR RETIRER UN CADEAU : **SOYEZ VIGILANT !**

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement ou la maison de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, il détourne son attention afin d'effectuer un repérage ou dérobe alors des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (Agents municipaux, EDF, Ramoneur, Postiers, Plombiers, Policiers, Gendarmes, etc.) ou vendent des calendriers ou encore des traitements de charpente, nettoyage de toiture, chauffage, isolation thermique, etc.



## LES RECOMMANDATIONS

Nous vous invitons à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires : Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile il faut systématiquement :

- **Identifier** le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre. Ne pas ouvrir la porte.
- **Exiger** la présentation d'une carte professionnelle ou un ordre de mission même si cette personne porte un uniforme.
- **Solliciter** la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement.

En cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,

Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit d'un complice,

En cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie.

**Si vous avez signé des bons de commande, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours.**

**Sachez qu'un policier ou un gendarme ne se présentera jamais à votre domicile, ne vous demandera jamais de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.**

**De même, la mairie ne missionne jamais une personne ou une entreprise pour se présenter à votre domicile sans que vous soyez informés par monsieur le Maire comme dans une campagne de recensement de la population.**

**En cas d'harcèlement, contacter :**

**La mairie au 05.55.02.13.16**

ou bien

**La gendarmerie de Saint-Junien au 05.55.02.10.23**

A compter du 19 janvier jusqu'au 18 février 2023, Joël et Guillaume, nos deux adjoints techniques sillonneront le territoire pour réaliser cette enquête. Ils vous remettront (directement ou dans votre boîte aux lettres) un questionnaire à compléter et à retourner soit en mairie, soit à l'agent recenseur ou en le saisissant directement sur internet :

***www.le-recensement-et-moi.fr (les modalités de connexion seront remises par l'agent lors de la distribution des notices)***

A quoi sert un recensement de la population ?

**Obtenir** un décompte fiable de l'état de la population.

**Recueillir** des statistiques indispensables pour les communes, telles que le nombre de logements et les caractéristiques des foyers, **évaluer** les besoins en infrastructures et équipements.

**Répondre à cette enquête est un acte civique obligatoire qui peut avoir de gros impacts.**

**Merci de réserver le meilleur accueil à :**



Joël



Guillaume



# Des organismes pour vous aider

Quels que soit vos problèmes, vos interrogations, des organismes compétents et agréés sont prêts à vous aider, à vous conseiller et à vous écouter, n'hésitez pas à les contacter.



**France-Services** : accompagnement dans vos démarches administratives.

Locaux de la Sous-Préfecture de Rochechouart  
87600 Rochechouart

☎ 05 87 03 11 30



**AICARPA-UNA OUEST 87** : Aide et accompagnement des personnes âgées ou non

10, Boulevard de la République  
87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 46 01



**POUCE-Travail** : Aide aux travaux d'entretien, de ménage, de garde d'enfants, etc

13, Bd Marcel Cachin  
87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 03 16



**Comité du Secours populaire** : distribution alimentaire, vestimentaire, Aide aux personnes en difficulté

14, avenue Gustave Flaubert  
87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 61 61



**La ressource RIT (ALEAS)** : recyclage des objets, vente, aide à la réinsertion professionnelle

5, chemin des gouttes  
87200 Saint-Junien

☎ 05.55.02.32.20 ➡ [www.ressourcerie.fr](http://www.ressourcerie.fr)



**Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne** : accompagnement des jeunes vers une insertion professionnelle - Antenne de Saint-Junien

Rue d'Arsonval, Cité administrative M.Pascaud  
87200 Saint-Junien

☎ 05.55.70.45.74

➡ [www.missionlocaleruralehautevienne.com](http://www.missionlocaleruralehautevienne.com)



**Les restos du Cœur** : distribution de produits alimentaires et hygiéniques pour les personnes en difficulté

2 bis, rue Auguste Gagne  
87200 Saint-Junien

☎ 05 55 02 41 64

➡ [ad87.saint-junien@restosducoeur.org](mailto:ad87.saint-junien@restosducoeur.org)



**L'épicerie sociale et solidaire** : vente à bas prix de denrées alimentaires et divers

5, rue Ellysée Reclus  
87200 Saint-Junien

☎ 05 55 77 47 08



**Le secours catholique** : distribution de textiles, accompagnement pour les personnes en difficulté

4 Av. Gustave Flaubert  
87200 Saint-Junien

☎ 05 55 79 03 13



**ADIL** : Aide et conseils pour l'habitat

8 Av. de la Libération  
87000 Limoges

☎ 05 55 10 89 89

Depuis le 1er octobre 2022, UNA OUEST 87 ET AICARPA ont désormais fusionné pour former une seule et unique structure dans le but de proposer une offre d'aide humaine à domicile la plus complète.

**UNA OUEST 87 propose des interventions d'assistance à domicile, d'entretien du logement, d'accompagnement véhiculé, de jardinage et bricolage, d'accompagnement aux personnes handicapées, familles et d'atelier de convivialité et de mieux-vivre.**

**AICARPA propose le portage de repas adaptés et des ateliers sur la mémoire.**

**La fusion des deux entités n'apportera aucun changement au niveau des usagers et de leur famille.**

L'objectif demeure le même : prestations de qualité, personnalisées aux besoins.

Le service de repas sera, quant à lui, assuré dans la continuité de ce qui est en place actuellement et en toute transparence.

Pour tous renseignements, s'adresser au 05 55 02 46 01

## Écoles, primaire et maternelle

📍 11 rue des Ecoles, 87200 Chaillac sur Vienne

☎ 05 55 02 51 60

👤 **Directrice d'école :** Sandrine VALÉRY

👤 **Enseignants :** Mmes Cécile Betin, Florence Deléonet, Sandrine Valéry, M. Vincent Tripier

Actuellement, 88 enfants sont scolarisés et 2 enfants feront leur rentrée en janvier 2023.

Pour toute inscription, s'adresser au secrétariat de mairie.

### CLASSE MATERNELLE

**Enseignante :** Maîtresse Cécile

La couleur de vos rêves, un thème qui a inspiré tous les participants de cette nouvelle édition de La Grande Lessive du mois d'octobre. Les fils ont été déployés dans les locaux de l'école maternelle en raison de l'incertitude liée à la météo.

Cet événement artistique mondial et éphémère, ne dure qu'une seule journée. Il a pour intention de créer du lien, de l'émotion et du partage entre les participants, les visiteurs et les habitants.

La prochaine édition aura lieu le 30 mars 2023. Tout le monde peut participer. Il suffit de venir accrocher sa production, au format A4, le matin même sur les fils de l'école. Le prochain thème sera dévoilé courant janvier sur le site de La Grande Lessive ([lagrandelessive.net](http://lagrandelessive.net)).

Peintures, dessins, poésies, collages, photographies...venez participer avec nous à cet événement international qui a lieu le même jour dans plus de 150 pays !



### CLASSE PRIMAIRE

**Enseignante :** Maîtresse Sandrine GS/CP, Maîtresse Florence CE1/CE2

Tous les mardis après-midis de septembre et octobre, les élèves de CE1-CE2 sont allés à la base de VTT de Saint Martin de Jussac pour faire du vélo et des jeux de lancer et d'adresse.

En période 2, les enfants de GS/CP et de CE1/CE2 participent à l'activité judo dans la salle des fêtes.



**Enseignant :** Maître Vincent CM1/CM2



La Classe de CM1-CM2 est photographiée à l'entrée du Futuroscope, en juin 2022.



Les CM1-CM2 saluent le public avant de sortir de scène, juste après la pièce de théâtre de fin d'année jouée début juillet devant les parents.



# + Activités, Sorties & Animations prévues en 2023

- 👍 Projet d'école pour thème l'éducation à l'image
- 👍 Faites des livres.
- 👍 Lire et faire lire le lundi midi en cycle 2 par groupe de 6/7 pour les classes des GS, CP, CE1
- 👍 Lecture : les lundis et vendredis, 2 CM iront lire une histoire aux maternelles.
- 👍 Activités sportives : VTT Maîtresse Florence et maître Vincent, Judo et piscine pour les enfants à partir de la GS, Athlétisme en Période 5
- 👍 Seconde Grande Lessive en mars.
- 👍 Intervention de Jean Leveugle pour organiser des ateliers peintures dans les classes.
- 👍 Au printemps, renouvellement de l'atelier jardinage avec Guillaume, pour les classes GS-CP et CE1-CE2
- 👍 Initiation au jeu d'échecs dans la classe de GS/CP
- 👍 Fête de l'école prévue le vendredi 30 juin
- 👍 Sorties de fin d'année :
  - 15/12 Mégisserie pour la classe CE1-CE2
  - 21/11 Pièce de théâtre policière pour la classe CM1-CM2
  - 08/12 Mégisserie spectacle « Daniel dans la nuit » pour la classe PS-MS
- 👍 Retour au goûter traditionnel de Noël dans la salle polyvalente.

Les représentants de parents d'élèves constituent le relais entre les familles et les autres membres, Directeur de l'école (qui préside le conseil), Équipe enseignante, Maire, Conseiller municipal, Délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

Ils transmettent vos questions, auxquelles une réponse sera formulée dans le procès-verbal.

Enfin, ils peuvent aussi assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève.



Il faut accepter d'utiliser les places de stationnement situées à proximité de l'école, et faire quelques pas à pieds. Respectons les marquages au sol !

## Le rôle des parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves sont élus lors d'une élection après chaque rentrée scolaire et sont membres du Conseil d'École.

Ils ont voix délibérative.

Constitué pour une année scolaire, le Conseil d'École se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Conseil d'École a pour missions, entre autres, de voter le règlement intérieur de l'école, d'adopter le projet d'école, d'établir le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Toutes questions qui intéressent la vie de l'école, et son fonctionnement, peuvent être abordées, notamment :

- Actions pédagogiques et éducatives,
- Utilisation des moyens alloués à l'école,
- Conditions d'intégration des enfants en situation de handicap,
- Activités périscolaires,
- Restauration scolaire,
- Hygiène scolaire,
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.



Chers parents, Merci de ne pas jeter vos mégots à terre devant le groupe scolaire !



📧 **Hélène Delrous**

✉ hdelrous@yahoo.co.uk

👤 Maman de Jolan - MS- et d'Alizée - CE1 -

📧 **Laurence Deshoulières**

✉ laurencedeshoulieres@yahoo.fr

👤 Maman de Lucile - CM1-

📧 **Melissa Lindegger**

✉ melissalinde@hotmail.com

👤 Maman de Yelena - MS -

📧 **Aurélien Montastier**

✉ aurellou@yahoo.fr

👤 Maman de Maëlys - CE2 -

📧 **Célia Riffaud**

✉ celiajerethie@yahoo.fr

👤 Maman d'Eléa - CE2 - et de Licia - GS -

## Fête de l'école

Comme tous les ans, la fête de l'école s'est déroulée sur le site du plan d'eau dans une ambiance festive.

Parents, grands-parents, sœurs, frères, tantes, oncles, cousins, cousines et toute la famille s'étaient donnés rendez-vous pour applaudir les enfants, ces petites stars d'un soir qui, sous l'œil averti des enseignants, ont préparé et offert un magnifique spectacle pour clôturer cette année scolaire.

Remerciement également aux associations, aux bénévoles, aux élus qui se sont affairés pour offrir à tous une soirée inoubliable.



# ALSH Intercommunale de Chaillac

L'ALSH de Chaillac est ouvert tous les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans jusqu'à 15 ans.

## Un bilan positif

### Un bilan très positif avec une fréquentation à la hausse :

228 enfants inscrits  
151 familles  
Plus de 4200 journées enfants  
110 jours d'ouverture

### Les temps forts et projets 2022 :

Un projet intergénérationnel avec les résidents de Lasvergnas et les enfants âgés de 6 à 8 ans avec de nombreuses rencontres tout au long de l'année

Un projet d'été autour de la forêt avec des professionnels de la nature

Des sorties tout au long de l'année (piscine, cinéma, base de loisirs à St Victurnien, Parc Bellevue, Médiathèque, paddle au lac de St Pardoux, spéléologie, ferme pédagogique, accrobranche, lasergame, bowling et bien d'autres)

Des grands jeux (sportif, coopération, stratégie, de piste...)

Des journées thématiques diversifiées et créatives (jeux en bois, jeux aux choix...)

Un spectacle de fin d'été présenté aux familles

Des séjours sous toile de tente à la base de loisirs à St Victurnien pour les 6/11 ans

Un séjour ados au lac de St Estèphe pour les 12/15 ans

### Des moyens :

Une structure fonctionnelle et dédiée aux enfants

Une équipe d'animation permanente et diplômée

Une continuité pédagogique autour d'objectifs et de projets

Des saisonniers en renfort sur les périodes de vacances

Des objectifs répondant aux besoins des enfants

Des enfants acteurs de leur temps passé au sein de l'ALSH



## Du changement à la Garderie Scolaire

Après une journée en classe, l'heure est à la détente pour les enfants qui restent à la garderie ; pourquoi ne pas organiser, des petits ateliers créatifs ?

L'idée venue d'une encadrante périscolaire a fait son petit bonhomme de chemin. C'est ainsi que des activités ludiques ont été proposées aux petits artistes, sur le thème enchanteur de Noël, mais qui, en fonction des saisons, sera à chaque fois différent. ○ ○ ○ ○ ○

A l'approche de Noël, des étoiles, des Pères-Noël, des collages paillettes et autres décors ont été réalisés par nos chers bambins et ont servi à décorer la garderie mais aussi les réfectoires primaire et maternelle ; moment de convivialité, de complicité et de rires assurés !





# Concours de fleurissement 2022

Samedi 23 juillet 2022, sous une chaleur caniculaire, Le jury communal de Chaillac sur Vienne s'est déplacé pour visiter les 16 maisons fleuries inscrites au concours communal.

Bien que des contraintes liées à la restriction des arrosages, et sous un soleil brûlant néfaste pour l'ensemble de la flore, les Chaillacois et Chaillacoises ont prouvé par leur persévérance, leur attachement au fleurissement de leur maison, leur envie de préserver et maintenir l'embellissement de leur commune !

## Maison avec jardin visible de la rue



**Martine SOUMAGNAS**



2<sup>ème</sup> : Jacques RIVET  
3<sup>ème</sup> : Yvonne RIFFORT  
4<sup>ème</sup> : Michèle FIXOT  
5<sup>ème</sup> : Martine GRANET  
6<sup>ème</sup> : Jean LEVEUGLE  
7<sup>ème</sup> : Alain ZLOTY  
8<sup>ème</sup> : Serge MUT  
9<sup>ème</sup> : Nadine ROCHE



## Décor floral installé sur la voie publique



**Laurence AUBASPEYRAS**



## Maison avec jardin non visible de la rue



**Christiane WOZNIAK**



2<sup>ème</sup> : Sylvie GOUPILLOU

## Parcs fleuris



**Samantha CHAUMONT**



2<sup>ème</sup> : Corentin GROS  
3<sup>ème</sup> : Geoffroy DESHOULIERES

## Jardins et potagers



**Jacky RIFFORT**



Le jury de Fleurissement et la municipalité remercient chaleureusement tous les participants à ce concours pour leur investissement personnel. Chaque récipiendaire a reçu un bon d'achat à faire valoir aux serres de Biennac à Rochechouart.



## Au revoir Christiane...

Après 23 ans et 3 mois au service de la collectivité en qualité d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe, Christiane a fait part de son souhait de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01 août 2022.

Recrutée en qualité de Contrat Emploi Solidarité le 01 avril 1999 puis en Contrat Emploi Consolidé jusqu'au 30 septembre 2005, Christiane a été nommée, le 1<sup>er</sup> octobre 2005, Agent de Service puis titularisée dans son poste le 1<sup>er</sup> octobre 2006.

Christiane s'occupait de l'entretien des locaux, mais aussi de la surveillance des enfants à la garderie scolaire et assistait Eveline à la cantine.

Le 29 juin dernier, nous étions tous réunis, à la salle Frédéric Mistral, collègues et élus, pour fêter son départ ; fleurs et cadeaux pour la jeune retraitée et délicieux petits fours et gâteaux offerts par Christiane pour les personnes présentes...

Entourée de son conjoint, Joël, notre adjoint technique, Christiane a été félicitée par monsieur le Maire pour la rigueur dans son travail, pour son dévouement, sa gentillesse, sa disponibilité pour la commune et son investissement auprès des enfants.

## Bonne et heureuse retraite Christiane !



## Bonjour Nathalie !

Nous souhaitons la bienvenue à notre agent technique contractuel, Nathalie FOURGEAUD qui a pris ses nouvelles fonctions le 22 août dernier.

Elle remplace Christiane LOUTELIER, qui au service de notre commune depuis plus de 23 ans, va goûter aux joies d'une retraite bien méritée.

Nathalie, plus particulièrement aguerrie dans le domaine de l'enfance, encadrera nos chers bambins à la cantine, à la garderie scolaire et effectuera l'entretien des locaux.

Nous sommes certains que Nathalie prendra vite ses marques au sein de sa « nouvelle famille communale ».



# Infos Communales

Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble Entre voisins, restons courtois !  
Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

## Stop aux bruits inutiles

**Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade... sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.**

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,) ou écouter de la musique : veiller à ne les utiliser qu'aux jours et horaires les mieux adaptés pour ce genre d'activité.

**Tapage nocturne Entre 22h30 et 7 h00 du matin :** les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

De même, que les nuisances sonores sont rédhibitoires, les odeurs olfactives le sont tout autant.



**Décret du 31/08/2006 du Code de la Santé Publique :**

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme »

**Le respect des autres est primordial.**



## Bien vivre avec les animaux

**Déjections canines :** Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

**Les cris d'animaux :** ne pas laisser son chien, seul toute la journée, ses aboiements sont une gêne importante pour tout le voisinage.

**Nourrir des animaux :** Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.



## ◆ Gâteau à la carotte nappé chocolat ◆

Préparation : 40 min

Temps de cuisson : 40 min



**Ingredients**



**Pour 3 à 4 carottes (350 g de carottes râpées) :**

- 350 g de farine
- 200 g de sucre cassonade 100 g de noix de pécan mixées
- 1 pincée de cannelle
- 1 sachet de levure
- 3 œufs
- 10 cl d'huile de tournesol
- 10 g de beurre
- 150 g de chocolat noir à pâtisserie

**En option pour la déco :**

- mini-carottes glacées (cuites dans un fond d'eau avec un peu de beurre et de sucre)



**Préparation**



1. Préchauffer le four à 180°.
2. Laver, rincer, éplucher et râper les carottes (pour obtenir 350 g de carottes râpées).
3. Dans un saladier, casser les œufs et verser le sucre. Les battre ensemble jusqu'à ce que le mélange mousse. Ajouter l'huile et bien mélanger. Verser ensuite les noix de pécan mixées, la farine, la levure et une pincée de cannelle.
4. Incorporer les carottes râpées. Bien mélanger.
5. Beurrer et fariner un moule à manquer puis verser la préparation.
6. Placer au four pour 45 minutes. En fin de cuisson, planter un couteau dans le gâteau, la lame doit ressortir exempte de pâte crue. Démouler et laisser refroidir sur une grille à pâtisserie.
7. Casser le chocolat dans un grand bol et le faire fondre soit au bain-marie soit au micro-onde (par séquences d'1 minute à pleine puissance, compter 3 séquences pour 150 g). Bien lisser le chocolat en remuant à la cuillère.
8. Napper le gâteau à la carotte de chocolat et laisser refroidir (ou déguster aussitôt !).



Crédit photo : © Amélie Roche - Interfel • Recette : Anne Guillot-Kipman - Interfel

# Dispositif PASS'EAU

## Des difficultés à régler vos factures ? Bon à savoir : le dispositif PASS'EAU

Le Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre (VBG) et son délégataire, SE3R (Service des Eaux des 3 Rivières), se sont engagés vis-à-vis des plus démunis avec la mise en place d'un dispositif de tarification sociale de l'eau : Le Pass'eau. Cette aide financière pour le paiement des factures d'eau peut être attribuée aux familles et à toute personne éprouvant des difficultés également temporaires.

Seules les communes, communautés de communes et la communauté urbaine, adhérentes à VBG, sont concernées. Dans le cadre du partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute Vienne, les maisons du départements (MDD) du secteur géographique interviennent via les assistants du service social polyvalents de secteur.

La prise en charge ne peut excéder 60% de la facture pour une aide maximale de 160€. La décision de l'attribution de cette aide est étudiée par les services du Conseil Départemental.

Pour l'année 2022 le quotient familial d'éligibilité au Pass'eau est 40% supérieur à celui du FSL (fonds de solidarité logement) : 1 personne : 1061€ - 2 personnes : 1506€ - 3 personnes : 1724€ - + 262€ par personne supplémentaire.



INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRÉSERVER DEMAIN

« Madame, Monsieur,

Le **Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Vienne Briance Gorre** fait procéder à des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable existantes dans l'emprise des rues précitées dans le but d'améliorer la qualité du service public. En effet, la conduite actuelle est cassante et fuyarde générant des problèmes quantitatifs et qualitatifs.

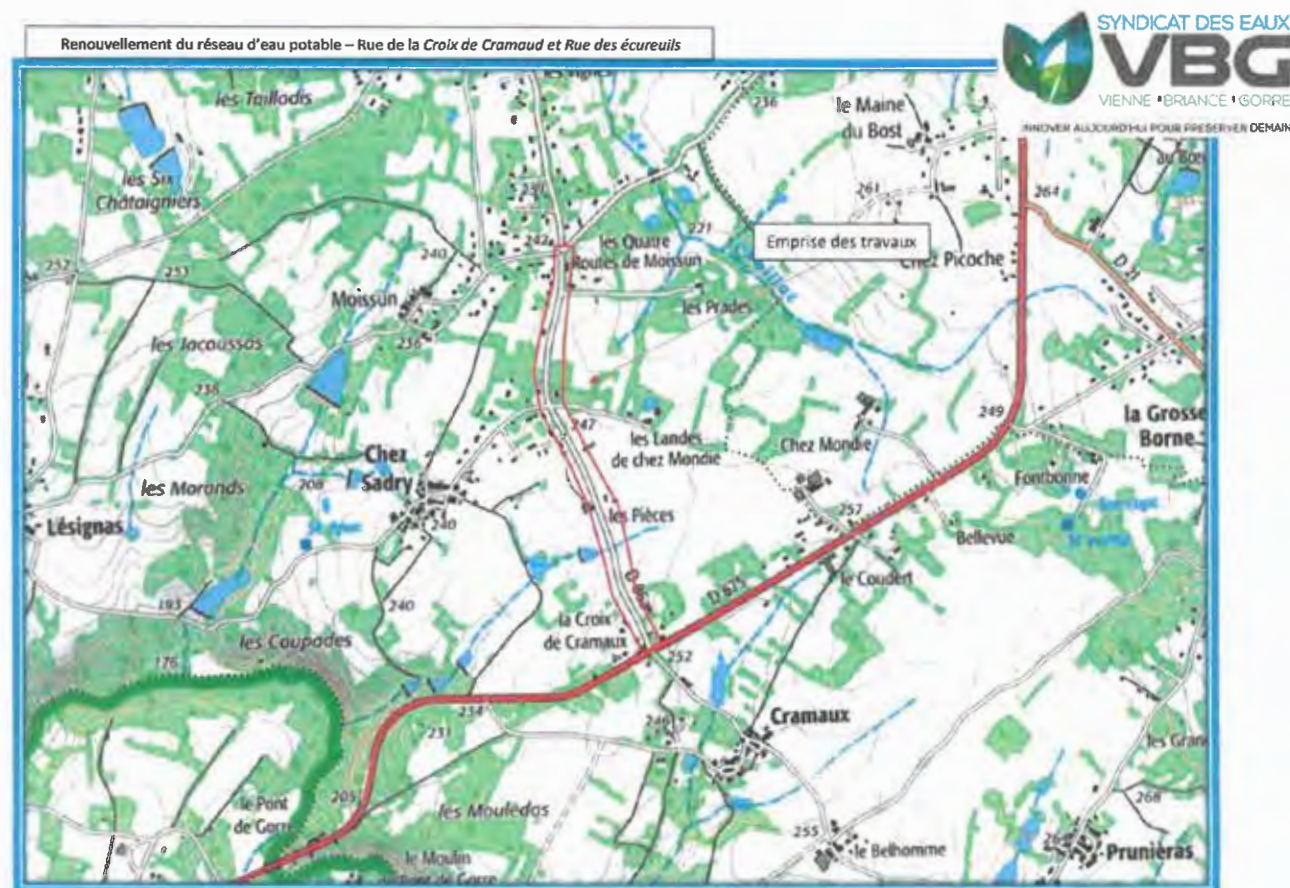
Ces travaux consistent en la pose de conduites en **PVC** de diamètre nominal **160 mm** dans l'emprise précitée et au basculement sur ces dernières des branchements particuliers existants.

La date prévisionnelle de démarrage des travaux est fixée à la **semaine n°50** et pour une durée maximum de **8 semaines**. Il est important de vous souligner que les travaux pourraient être reportés au début de l'année 2023 en fonction des intempéries.

Dans l'emprise du projet (cf. plan), la circulation restera perturbée pendant toute la durée du chantier.

Le remblaiement de la tranchée sera effectué à l'avancement du chantier pour vous permettre d'accéder normalement à votre domicile le matin comme le soir. Les accès piétons aux habitations seront maintenus pendant toute la durée du chantier.

Dans le cadre de ces travaux, une coupure d'eau devra être programmée pour effectuer les raccordements sur l'artère principale. Les usagers concernés par ces coupures d'eau seront informés au moins **cinq jours** avant la date d'intervention par des avis distribués par le **Service des Eaux des 3 Rivières** (fermier du Syndicat) qui indiqueront la date et la durée de l'opération. »







## La rampe d'accès de l'école vers la cantine avec pose d'un garde-corps

Réalisation d'une rampe d'accès avec reprise du revêtement de la voie située entre l'école et la salle des fêtes permettant l'accès notamment des élèves de l'école fréquentant la cantine scolaire.

Ces travaux ont été réalisés par la Sarl Serge Pinaud sise à Saint-Junien, 87 200, Le Monteil.

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| Coût total HT                   | 11 216,00 € |
| Coût total TTC                  | 13 459,20 € |
| Subvention Départementale - 30% | 3 390,00 €  |



## Sécurité à l'école

Afin d'améliorer la sécurité des élèves de l'école maternelle, une main courante, garde corps a été installé sur les marches entre les deux bâtiments scolaires pour faciliter l'accès des enfants dans la cour primaire.



## Travaux de dépose du revêtement de sol existant de la salle des fêtes

Le remplacement des dalles recouvrant le sol de la salle polyvalente s'est déroulé sur 3 semaines fin juin 2022 et début juillet 2022. Dans un premier temps, la SARL KDS a pris en charge la dépose et l'évacuation de ce revêtement.

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| Coût total HT                   | 16 774,40 € |
| Coût total TTC                  | 20 129,28 € |
| Subvention Départementale - 20% | 3 354,88 €  |
| Subvention DETR (État) - 25%    | 4 193,60 €  |

Dans un second temps, la Sas Alliance Céram, Saint-Yrieix-la-Perche est intervenue pour procéder à la pose d'un carrelage, revêtement robuste et mieux adapté pour les locations.

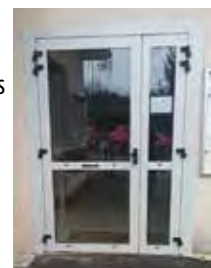
|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| Coût total HT                   | 16 636,17 € |
| Coût total TTC                  | 19 963,40 € |
| Subvention Départementale - 20% | 3 327,23 €  |
| Subvention DETR (État) - 25%    | 4 159,04 €  |



## Remplacement des menuiseries extérieures de la salle des fêtes

Dans le cadre du plan de relance de l'état, et afin d'assurer une continuité de restauration de la salle polyvalente, la collectivité a remplacé les menuiseries extérieures (baies coulissantes, volets roulants et portes en aluminium) devenues défectueuses, dépourvues d'isolation et d'un effet acoustique inexistant.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Janet sise à Rochechouart.



|                                            |             |
|--------------------------------------------|-------------|
| Coût total HT                              | 31 367,60 € |
| Coût total TTC                             | 37 641,12 € |
| Subvention du Conseil Départementale - 20% | 6 000,00 €  |
| Subvention DSIL (France Relance) - 30%     | 8 991,00 €  |
| Subvention DETR (État) - 30%               | 8 991,00 €  |



## Nouveau tracteur compact pour Chaillac

Ce matériel, acquis auprès des établissements Chevalérias à Montbron le 20 juillet 2022, équipé de 4 roues motrice, d'un adaptateur pour attelage de la tonne à eau et remorque ainsi que d'un mono-levier hydraulique pour l'utilisation d'un broyeur permettra aux agents communaux de réaliser des petits travaux de voirie, d'arrosage et de nettoyage d'accotements.

L'ancien équipement acquis en 2006 avec 5536 heures de travail au compteur sera repris par les établissements CHEVALERIAS.



## Football Club Chaillac-Saillat

### Le bilan de la saison 2021/2022

Quelle saison incroyable nous avons vécu tous ensemble !

Cela fait 8 années que le club attendait ce moment. Enfin ! une montée en 3<sup>ème</sup> division.

A cet instant, nous voudrions partager notre émotion et vous dire que nous sommes très fiers d'avoir vécu ces moments sportifs avec vous. Le championnat était à notre portée et nous pouvons nous permettre de dire : nous avons réussi brillamment notre saison.

A notre tableau, 14 victoires, 2 défaites et 2 Nuls soit un total de 44 points au classement général grâce à cette 1<sup>ère</sup> place... Objectif atteint ! Cela fait longtemps que nous n'avions jamais été premier du début jusqu'à la fin.

Nous tenions à remercier notre binôme d'entraîneurs, Samuel Radin et Noël Versabeau pour leur engagement sans faille permettant au club du FCCS de monter en 3<sup>ème</sup> division.

Maintenant notre Sam a décidé d'arrêter les entraînements ; il laissera la place à Noël qui, dès la saison prochaine, reprendra l'équipe du FCCS. Cela nous permettra de continuer ses projets sportifs pour la stabilité du club ; nous lui souhaitons bon courage pour la suite.

Nous remercions :

- l'ensemble des joueurs d'avoir fait honneur à tous nos matchs, d'adhérer et d'être à l'écoute des discours des entraîneurs.
- les dirigeants du FCCS pour leur présence et leur soutien au service du club.

Nous avons une pensée spéciale pour notre arbitre Manu Rouvière qui grâce à son aide et sa présence ont permis au Club de continuer d'exister.

Enfin, nous remercions chaleureusement les deux Municipalités : Monsieur Jean-Pierre Granet, Maire de Chaillac-sur-Vienne et Monsieur Pascal Cluzeau, Maire de Saillat-sur-Vienne.

Nous leurs témoignons notre grande reconnaissance pour la gestion des installations, notamment l'éclairage des deux stades, l'entretien des terrains au quotidien (la tonte et le traçage) ; leur présence et leur soutien nous permettent de partager un dialogue très utile pour la bonne marche de notre Club.

Un grand merci à tous !

Cordialement Sébastien Limousin Président du FCCS et Franck Parnien Co-président du FCCS.



## Club des Toujours Jeunes

### En 2022, le club a essayé de maintenir ses activités.

Une sortie calèche en Périgord a rencontré un beau succès, ainsi qu'une journée pot au feu avec animation musicale. Une assemblée générale s'est déroulée le 19 octobre. Nous avons voté l'élection du trésorier adjoint, Daniel Lagarde, suite à la démission de Jean Claude Châtelain. L'atelier mémoire, tous les quinze jours, le mardi de 14 h à 16 h à la salle Frédéric Mistral, a accueilli de nouveaux participants. Tout se passe dans une ambiance conviviale. L'atelier « méli-mélo », tous les quinze jours le mardi de 14H à 16H à la salle Frédéric Mistral vous attend pour partager un moment de jeux de société, jeux de cartes, loisirs créatifs, tricot, etc. selon vos désirs. Toutes les nouvelles idées seront les bienvenues et nous mettrons tout en œuvre pour le plaisir de chacun. Nous pourrions également mettre en place la pétanque dès les beaux jours. Jeunes retraités, n'hésitez pas à venir nous rejoindre...

Bienvenue aux nouveaux adhérents et meilleurs vœux à tous !!!

Assemblée Générale du 19 octobre



Sortie à Mazeyrolles le 7 avril



## ACCA Chaillac-sur-Vienne



C'est encore une saison bien particulière que l'association de chasse a vécu cette année. Comme toutes les activités, la pandémie a limité notre champ d'action. Nous nous en sommes accommodés et avons respecté le protocole sanitaire recommandé par la Fédération des chasseurs et la préfecture. C'est donc avec 29 chasseurs (ce nombre reste stable), que nous avons tenu notre plan de chasse élaboré.

Il faut savoir également que de nombreux renards ont été prélevés grâce aux battues et aux personnes habilitées au déterrage à réduire le nombre de ces nuisibles y compris les ragondins.

L'association de chasse renouvelle ses remerciements à Monsieur le Maire, Jean-Pierre GRANET, ses secrétaires, l'équipe municipale ainsi qu'aux propriétaires qui leurs permettent d'exercer leur passion.

Nous vous attendons nombreux pour nos futures manifestations qui auront lieux :

- Samedi 4 mars 2023 : concours de belote
- Novembre 2023 : concours de belote

Nous espérons que la campagne de chasse 2022-2023 soit normale et nous puissions tous nous retrouver autour de tout ce qui fait les valeurs de la chasse.

L'ACCA vous souhaite une bonne et heureuse année.

### Le conseil d'administration

- **Président d'honneur** : Jean-Pierre GRANET, Maire de Chaillac-sur-Vienne
- **Président** : Patrick NAVAUD
- **Vice-président** : Cédric DESSIMOLIE
- **Trésorier** : Jean-Marc GALLOUX
- **Trésorier-adjoint** : Antoine BECHU
- **Secrétaire** : Michel MERLE
- **Secrétaire adjoint** : Jonathan BECHU
- **Membres actifs** : Sébastien REIX, Christophe COULON, Mickaël AUVRAY
- **Propriétaires non-chasseurs** : Jean-Pierre GRANET, Bruno NAVAUD
- **Garde de chasse** (Agréé par la Fédération départementale de la chasse et la préfecture de la Haute-Vienne) : Joël NAVAUD



## Aquarelle au fil de l'eau

Après de courtes reprises et un effectif réduit en 2021/2022 - *La motivation n'y étant plus pour certaines* -, nous osons espérer que la rentrée 2022/2023 sera meilleure et nous amènera de nouveaux aquarellistes.

Aussi nous avons changé le jour de nos rencontres - *fixé dorénavant au samedi après-midi* - plus propice, peut-être, à se libérer et se détendre dans une ambiance conviviale, bon enfant, sans « prise de tête ».

Pour tous renseignements, contacter au 05 45 89 04 19 ou par mail à l'adresse [aquarelleaufildeleau@orange.fr](mailto:aquarelleaufildeleau@orange.fr)

A très bientôt, nous l'espérons.

*PS : Un calendrier des samedis aquarellés sera affiché à la porte de la salle Frédéric MISTRAL, dès novembre.*



## Le Comité des fêtes

Après un marché de Noël 2021 en demi-teinte en raison des conditions sanitaires du moment, le Comité des Fêtes de CHAILLAC, réuni en assemblée générale le 27 mars 2022 a fixé les dates des différentes manifestations à organiser sur l'année en cours à savoir :

- 28 mai 2022, vide grenier
- 25 juin 2022, feu de Saint-Jean et d'artifice
- 20 août 2022, marché semi-nocturne
- 8 octobre 2022, soirée paella animée par un DJ sur le thème des années 80/90
- 11 Décembre 2022 : Traditionnel Marché de Noël sur la place Frédéric Mistral.

Le feu de Saint-Jean et d'artifice du 25 juin ont dû être annulés en raison d'une météo très pluvieuse. Le feu d'artifice s'est tiré à l'occasion du marché semi-nocturne du 20 Août qui s'est déroulé pour la première fois sur le site de BUJARAS.

Ces manifestations seront reconduites pour l'année 2023, dates à définir.

Le comité des fêtes remercie Mr le Maire pour le prêt des salles et du matériel, les bénévoles pour leur implication, tous les participants et le public qui ont répondu présent lors de nos différentes manifestations.

Bonne et heureuse année 2023 à tous.



## Les Cormorans Saillat-sur-Vienne

Ouvert depuis 2015, le carpodrome La Fontaine à Carpes, géré par l'association Les Cormorans, reste un endroit plébiscité par les pêcheurs, et notamment les amateurs de pêche à la carpe au coup. Cette année, même si aucun événement n'a été programmé, le lieu a bénéficié d'une fréquentation stable par rapport aux années précédentes avec environ 150 pêcheurs venus se mesurer aux 3 tonnes de carpes peuplant l'étang. Cet été le nombre de pêcheurs est même monté jusqu'à 18 sur une même journée !

Le site qui commence à être bien connu des amateurs de cette pratique, attire des pêcheurs des environs, mais aussi des régions voisines, ou même des passionnés de passage pour faire une halte dans un cadre accueillant et calme. Il est aménagé de manière à ce que chacun puisse passer une agréable journée avec une cabane fermée (munie de tables et chaises) mise à disposition des usagers pour profiter d'un repas à l'abri. A noter que le lieu est entièrement entretenu par les bénévoles de l'association qui font un travail remarquable (entretien des berges, du chemin d'accès, de la cabane...). Suite à un problème, la vidange prévue en 2021 n'a pu avoir lieu, elle a donc été repoussée d'un an.

**Le carpodrome est ouvert toute l'année.** La pêche est ouverte à tous, après l'achat d'un ticket d'accès à la journée, et dans le respect du règlement intérieur du lieu affiché sur place (et consultable sur le site internet de l'association). **Le pass journalier (5 euros)** est à retirer à la pharmacie Brissaud/Soury à Saillat-sur-Vienne, et au magasin Europêche à Saint-Junien.

Les Cormorans espèrent pouvoir programmer de nouveaux concours en 2023.

**Contact :** [cormorans.saillat@gmail.com](mailto:cormorans.saillat@gmail.com)

**Informations :** [lescormorans87.weebly.com](http://lescormorans87.weebly.com)



## Les P'tits Chaillacois



### Composition du bureau :

Président d'honneur : M. Jean-Pierre GRANET  
Présidente : Mme Célia JERETHIE-RIFFAUD  
Vice-présidente : Mme Fanny MIGNON  
Trésorière : Mme Mélanie PASCAUD  
Secrétaire : Mme Aurélie MONTASTIER  
Secrétaire adjointe : Mme Olga COINDEAU

### Une association de parents d'élèves (APE) qui a pour but de :

- Mettre en œuvre des projets et actions à visée éducative, culturelle, sportive, récréative pour le bien-être et l'épanouissement des enfants.
- Créer des liens entre parents.
- Maintenir une collaboration avec l'école, la Mairie, les autres associations de la Commune et nos partenaires.

**L'année 2021 – 2022 a de nouveau été propice à la réalisation de nombreuses manifestations, de nouvelles rencontres, des moments de partage et d'échanges festifs et conviviaux, et ce au gré des saisons.**

Sensible à la démarche de réduction des déchets, l'APE a organisé un après-midi de nettoyage de la nature.

A l'occasion de Noël, des cadeaux ont été remis à l'ensemble des élèves, ainsi qu'à chaque classe et à la garderie. C'est avec plaisir que la sortie au cinéma de l'école a été financée.

Un carnaval est venu animer les rues de Chaillac-sur-Vienne. Les enfants et les grands, costumés, maquillés, ont défilé en musique, et ont apprécié le spectacle (ballons sculptés, bulles).

Lors de la fête du printemps, des jeux en bois, une structure gonflable, une chasse au trésor et un Laser Game extérieur ont été proposés aux enfants.

L'année s'est terminée avec le retour de la fête de l'école. Tout le monde était à pied d'œuvre pour cet événement festif, avec les chants des enfants orchestrés par l'équipe enseignante, une exposition de photos, la tombola... Une calculatrice a été remise aux élèves de CM2, pour les encourager vers leur entrée au collège. Au son de musiques traditionnelles, nous avons profité du repas préparé par un food-truck, et des desserts faits-maison par les familles.

Comme à l'accoutumée, l'APE a été soutenue dans ses projets, par la participation des membres actifs, des parents adhérents ou non, de la mairie et son équipe, de l'école et ses intervenants, du comité des fêtes, de la communauté de communes, et de ses nombreux partenaires, qu'ils en soient chaleureusement remerciés, et tout particulièrement les enfants.

A tous les Chaillacois, nous souhaitons une merveilleuse nouvelle année 2023 !

Vous pouvez suivre l'APE Les P'tits Chaillacois, et ses actions, sur sa page Facebook, pour une année toujours riche en surprises.

2 bis rue du Tilleul  
Le Bourg  
87200 CHAILLAC SUR VIENNE  
lesptitschaillacois@gmail.com  
APE Les P'tits Chaillacois



## Fête de l'école

Comme tous les ans, la fête de l'école s'est déroulée sur le site du plan d'eau dans une ambiance festive.

Parents, grands-parents, sœurs, frères, tantes, oncles, cousins, cousines et toute la famille s'étaient donnés rendez-vous pour applaudir les enfants, ces petites stars d'un soir qui, sous l'œil averti des enseignants, ont préparé et offert un magnifique spectacle pour clôturer cette année scolaire.

Remerciement également aux associations, aux bénévoles, aux élus qui se sont affairés pour offrir à tous une soirée inoubliable.



## Le Village

Le complexe de loisirs du village vous accueille en famille, entre amis, entre collègues. Petits et grands peuvent trouver leur bonheur. Vous avez été nombreux à venir profiter des diverses activités : bowling, laser-game, foot en salle, plaine de jeux, billards, flippers, babyfoot, lounge pour des soirées tapas ou simplement prendre un verre...

Une restauration unique et traditionnelle accueille des groupes de plus en plus importants. Nous continuerons à vous proposer tous les mois un planning varié de soirées à thème : karaoké, tournoi, concert, fête de Halloween...

L'été, les chaises longues sur la plage et la pergola sous la glycine vous accueilleront pour un bon moment de détente.

Nous vous proposons aussi différentes formules pour fêter l'anniversaire de vos enfants, les enterrements de vie de jeune fille ou garçon, avec activités et/ou boissons et repas ou goûter.

Pour l'organisation de tout événement professionnel, personnel ou sportif, le village a mis à disposition, différentes formules adaptables à votre budget et à vos envies.

Tél. 05 55 02 52 11



## Club de gymnastique volontaire

Après deux saisons perturbées à cause de la crise sanitaire, la saison 2021-2022 a pu se dérouler normalement. La fréquentation a été régulière et assidue. La saison 2022-2023 s'annonce meilleure avec l'arrivée de nouvelles adhérentes. Le club souhaite bien sûr étoffer un peu plus ses effectifs. Aussi n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les séances se déroulent chaque mercredi de 19H30 à 20H30 à la salle polyvalente de CHAILLAC/VIENNE. Si vous souhaitez plus de renseignements, nous contacter au 05 55 02 09 11 ou au 05 55 02 18 89 (le soir après 18H).

Remerciements à Mr le Maire et à son conseil municipal pour leur soutien à notre association surtout en ces temps difficiles.

### La composition du bureau est le suivant :

- Jean-Pierre GRANET, Président d'honneur
- Sylviane TIPHONNET, Présidente
- Sylvie COIRAUD, Vice Présidente
- Annie DUFOUR, Trésorière
- Jacqueline GUILLOUT, Trésorière adjointe
- Chantal CICERON, Secrétaire
- Nicole BELIVIER, Secrétaire adjointe

Le bureau de la gymnastique volontaire ainsi que toutes ses adhérentes vous souhaitent une très bonne année 2023.



# Infos Diverses

## Un air de vacances à la cantine

Suite aux travaux de rénovation de la salle polyvalente et des nuisances occasionnées à proximité de la cantine, il a été suggéré de délocaliser les réfectoires des enfants sous le préau de l'école primaire, du 27 juin au 07 juillet 2022. C'est dans une ambiance détendue et estivale, que nos petits gourmands se sont régalés et bien amusés sous la surveillance de nos agents.

Dès la rentrée, les enfants ont retrouvé leur réfectoire, mais cette fois dans une atmosphère plus studieuse...



## Aide à l'Ukraine

La commune de Chaillac sur Vienne en collaboration avec les parents d'élèves se sont mobilisés en mars 2022 pour collecter des dons destinés aux victimes de la Guerre d'Ukraine.

Ci-dessous, le message de Madame Laurence DESHOULIERES, maman de Lucille, Déléguée de Parents qui s'est investie pour relayer cette collecte :

*« J'ai déposé cet après-midi les dons collectés à l'école et à la Mairie auprès de La Croix Rouge de Limoges.*

*Ci-joint un petit souvenir monté avec les photos...*

*Un grand merci à tout le monde pour cette mobilisation en 48H00. »*



Collecte : École et Mairie de Chaillac-sur-Vienne



*Merci*

# Cantine et goûter de Noël

## Notre cantine bien décorée pour Noël

Merci au personnel de la garderie pour la réalisation de ces magnifiques décors de Noël.

### Réfectoire des grands



Les enfants de la cantine et la municipalité remercient

- Jean-Louis DESHOULIERES (papy de Lucille) pour le don De Pommes de terre
- Célia JERETHIE-RIFFAUD (maman d'Eléa et Licia) Pour le don de pommes
- Bernadette LASVERGNAS pour le don d'une courge

Tous ces légumes et fruits ont permis à Eveline, notre cantinière de nous préparer de délicieux repas avec des produits locaux Chaillacois.

### Réfectoire maternelle



## Le goûter de Noël

Après le passage du Père Noël dans les écoles et la distribution de cadeaux, il est une tradition à laquelle les enfants sont assurément très attachés « le Goûter de Noël » et la remise d'un sachet de friandises.

Les professeurs, certains élus et employés communaux se sont réunis, dans la salle polyvalente, autour des enfants pour partager avec eux ce moment si précieux et magique ; sous des applaudissements, des chants de Noël ont été interprétés par les enfants des classes de Maîtresse Florence et Maître Vincent.

*Bonnes vacances  
de Noël à tous !*





# Infos Diverses

## L'atelier du Père Noël

### Une nouvelle importante

Cette année, dans le plus grand secret, il a été implanté un atelier du Père Noël à Chaillac sur Vienne !!!

Le Père Noël a solennellement demandé à Guillaume, notre adjoint technique, de fabriquer des petits sujets en bois pour décorer la mairie et l'école. Des petits lutins, Céline, Christelle, Marie-Claude, Martine et Muriel se sont affairées pour habiller et décorer tous ces personnages féériques et voilà le résultat :



Atelier de fabrication



Devant l'école maternelle

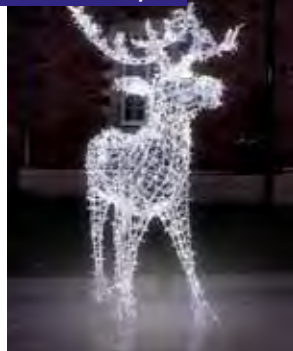


Devant la mairie

## Illuminations festives

La magie de Noël aura bien lieu à Chaillac, de nouveaux décors festifs seront implantés à proximité de la mairie afin de remplacer le sapin et au carrefour des écoles.

### Décor installé devant la mairie (en remplacement du sapin)



### Décor placé devant l'école



## Ateliers numériques pour tous

Depuis quelques mois, Maxime DESNOUAILLES, Conseiller Numérique pour la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin intervient sur Chaillac sur Vienne tous les jeudis matin à partir de 10h30 afin d'accompagner les personnes qui le souhaitent à acquérir les bases de l'utilisation de l'outil informatique. Maxime sera à vos côtés pour vous aider à devenir autonome dans vos usages quotidiens du numérique : transmettre un mail et joindre un document, prendre un rendez-vous en ligne, consulter votre banque, réaliser vos démarches en ligne, créer un espace numérique, etc. Une sensibilisation aux arnaques est également dispensée et Maxime vous prodiguera des petits conseils bien utiles pour éviter des mauvaises surprises. Pour les plus aguerries, il peut également vous apporter un soutien ou répondre à vos interrogations.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour vous inscrire.



# Actualités Communales

## N'OUBLIONS JAMAIS !

Cérémonies commémoratives du 11 novembre célébrant l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918

Cérémonies commémoratives du 8 mai, fêtant la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

Cérémonies commémoratives du 19 mars en mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La municipalité, les porte- drapeaux, les représentants de la FNACA, Les habitants commune, hors commune ainsi que les enfants accompagnés de leurs parents et leurs instituteurs ont déposé sur le seuil du Monument aux morts une gerbe de fleurs en mémoire de nos soldats, de nos frères tués au combat pour défendre nos libertés.

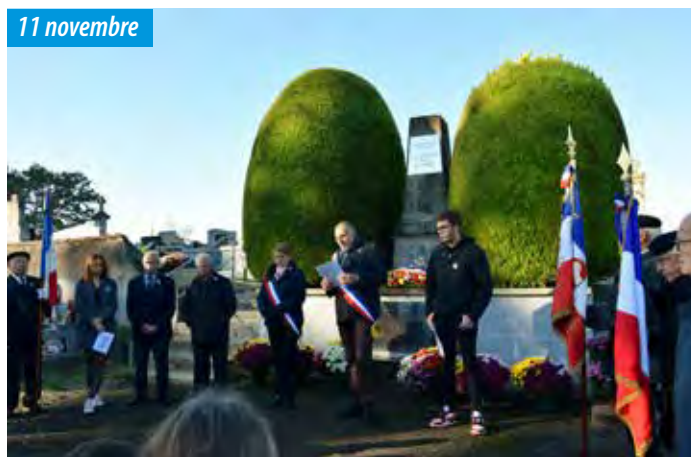
19 mars



8 mai



11 novembre



## JOURNÉES DU PATRIMOINE

Lors des journées du patrimoine les 17 et 18 septembre dernier, la commune a ouvert les portes de l'Eglise Saint Saturnin XIIème ET XVème siècle classé Monument Historique.

N'hésitez pas à venir visiter ce magnifique lieu.

Été : ouvert

Hiver : se renseigner auprès de la mairie





## OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de l'opération Octobre rose, pour la lutte contre le cancer du sein, Chaillac sur Vienne installe, pour sa première participation 30 parapluies autour de la mairie, les écoles et place Frédéric Mistral.



## FÉLICITATIONS GRAZIELLA !

C'est avec un immense plaisir que monsieur le Maire et Christelle Baruche, Conseillère Municipale se sont rendus à Saint-Gence, le samedi 26 novembre 2022 pour assister et accompagner, Graziella LIMOUSIN, lors de la cérémonie lui remettant la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Graziella, cette distinction honore votre implication bénévole et votre travail dans le monde associatif ; au nom de la collectivité de Chaillac sur Vienne, nous vous adressons nos plus vives félicitations !

Nous tenons, également, à associer à ce moment de convivialité, la famille de la récipiendaire et plus particulièrement son époux, Sébastien Limousin, lui-même Président d'une association Chaillacoise, l'A.S.C Football.



## Sudoku enfant

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 7 |   | 6 | 5 |   | 3 | 2 | 1 |
| 3 |   | 6 | 4 | 2 | 7 |   | 9 | 8 |
| 5 | 2 | 8 |   | 3 | 1 | 4 |   | 6 |
| 2 |   | 3 |   | 9 | 6 | 1 | 4 | 7 |
|   | 9 | 7 | 2 |   | 4 | 6 | 3 | 5 |
| 6 | 4 | 5 | 7 | 1 | 3 |   | 8 |   |
|   |   | 1 | 3 | 7 | 2 | 8 | 6 | 9 |
| 7 | 3 | 9 | 8 |   | 5 | 2 | 1 |   |
| 8 | 6 | 2 |   | 4 | 9 | 7 |   | 3 |

## Sudoku adulte

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 5 |   |   | 3 | 1 | 6 |   | 8 |
|   |   | 3 | 7 |   |   | 5 | 4 |   |
| 9 |   | 6 |   |   |   |   |   | 1 |
| 2 |   | 4 |   |   |   |   |   |   |
|   |   |   | 5 |   | 2 |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   | 2 |   | 7 |
| 6 |   |   |   |   |   | 7 |   | 4 |
|   | 9 | 5 |   |   | 6 | 8 |   |   |
| 3 |   | 8 | 1 | 2 |   |   | 6 |   |

# Délibérations

## du Conseil Municipal

### ■ Séance du 13 janvier 2022

#### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220001** : Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV -Dissimulation sur les réseaux d'éclairage public « Rue du Clos des Vignes et Allée des Fleurs ». Approuvée.
2. **Délibération N° 20220002** : Elargissement de l'adhésion au groupement de commandes, pour l'achat d'énergies (électricité – gaz) et de services associés, coordonné par le SEHV, et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents s'y rapportant. Approuvée.
3. **Délibération N° 20220003** : Dénonciation de la convention actuelle signée avec l'association « Les Papillons » et décision de passer au nouveau dispositif au 1er janvier 2022 jusqu'au 31 août 2022. Contribution à hauteur de 188€. Approuvée.
4. **Délibération N° 20220004** : Décision de fixer à 50€ le tarif appliqué aux personnes qui louent les salles municipales et qui perdent une clé du pass' communal. Approuvée.

### ■ Séance du 16 février 2022

#### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220005** : Désignation d'un référent laïcité – Monsieur Matthieu MAVALEIX, conseiller municipal. Approuvée.
2. **Délibération N° 20220006** : Déclassement du domaine public d'une parcelle de la commune sise au lieudit « Les Quéries » cadastrée section A N° 2321 de 155 M2 et intégration de ladite parcelle dans le domaine privé communal. Approuvée.

### ■ Séance du 2 avril 2022

#### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220007** : Adoption du compte de gestion 2021- budget communal. Approuvée.
2. **Délibération N° 20220008** : Adoption du compte administratif 2021 – budget communal. Monsieur Le Maire n'a pas pris part au vote. Approuvée.
3. **Délibération N° 20220009** : Affectation du résultat d'exploitation 2021 – budget commun. Approuvée.
4. **Délibération N° 20220010** : Approbation des taux d'imposition 2022. Approuvée.
5. **Délibération N° 20220011** : Attributions de subventions de fonctionnement aux associations, aux organismes de droit privé et diverses participations, cotisations et redevances. Approuvée.
6. **Délibération N° 20220012** : Approbation du budget primitif 2022. Budget communal. Approuvée.
7. **Délibération N° 20220013** : Acceptation de la cession gratuite au profit de la commune de Chaillac Sur Vienne de deux parcelles cadastrées section A N° 2061 et A N° 2063 sises « Impasse des Pivoines » appartenant aux Consorts DESHOULIERES. Approuvée.
8. **Délibération N° 20220014** : Autorisation donnée au Maire de signer une convention avec le Centre de Gestion de la Haute-Vienne pour la mise en place du dispositif de signalement des actes, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de violence de menaces ou d'intimidation, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Approuvée.
9. **Délibération N° 20220015** : Modification des statuts de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin – Compétence supplémentaire « Politique du Logement et du Cadre de Vie ». Approuvée.

Monsieur Jean-Pierre GRANET, Maire.  
Madame Marie-Claude CHAMINADE, Maire-adjoint.  
Monsieur Cyril GAULTIER, Maire-adjoint.  
Madame Céline GROS, conseillère municipale déléguée.  
Monsieur Didier LEBREAU, conseiller municipal délégué.  
Mesdames, Christelle BARUCHE, Muriel BOISSOU, Marjorie LUC, Mélanie MOUSNIER, conseillères municipales.  
Messieurs, Michaël ARNAUD, Jean-François GRANET, Matthieu MAVALEIX, Florent VAUBERT, Mathieu VILLESSANGE, conseillers municipaux.

VOS ÉLUS  
au 1<sup>er</sup> janvier 2022

10. **Délibération N° 20220016** : Décision de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des CTD 2022 (contrats Territoriaux Départementaux) pour la création d'une rampe pour personnes à mobilité réduite entre l'école et la salle des fêtes. Approuvée.
11. **Délibération N° 20220017** : Décision d'acquiescer un tableau blanc interactif tactile et ses accessoires, pour la classe des élèves de grande section et CE2, auprès de la Sarl Limousin Informatique. Approuvée.
12. **Délibération N° 20220018** : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023. Approuvée.
13. **Délibération N° 20220019** : Autorisation donnée au Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires au lancement des programmes d'investissement 2022 approuvés à l'occasion du vote du budget primitif 2022. Approuvée.
14. **Délibération N° 20220020** : Acquisition d'un tracteur compact Yanmar type YT359V R auprès des établissements Chevalérias sis à Montbron, Charente, avec reprise du tracteur John Deere Type 3520. Approuvée.
15. **Délibération N° 20220021** : Acquisition d'un broyeur d'acrottements auprès des Etablissements Chevalérias sis à Montbron, Charente. Approuvée.

### ■ Séance du 23 mai 2022

#### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220022** : Annulation de la délibération N° 20210112 en date du 30 juin 2021. Acceptation : de la cession à titre d'échange, au profit de la commune, de deux parcelles cadastrées section A N° 2289 et A N° 2297 « Rue des Vignes » appartenant à la Sas Terre et Vie.
2. **Acceptation** : de la cession à titre d'échange, au profit de la Sas Terre et Vie, de sept parcelles de la commune cadastrées section A N° 2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337 « Rue des Vignes ». Approuvée.
3. **Délibération N° 20220023** : Approbation du rapport de la commission locale des charges transférées. (CLECT) du 14 mars 2022. Approuvée.
4. **Délibération N° 20220024** : Décision de confier à la société Auterie le tir du feu d'artifice du samedi 25 juin 2022 au plan d'eau de Bujaras. Approuvée.
5. **Délibération N° 20220025** : Résiliation du contrat de fourniture d'énergie – gaz – par Antargaz. Autorisation donnée au Maire de solliciter une demande de rattachement auprès d'Engie pour le point de Livraison de la mairie sis 1, Rue des Mimosas. Approuvée.

### ■ Séance du 29 juin 2022

#### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220026** : Suppression de trois postes à compter du 1er juillet 2022 et mise à jour des effectifs - personnel communal. Approuvée.
2. **Délibération N° 20220027** : Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à compter du 22 août 2022. Temps non complet (27 h 30/35ème). Approuvée.
3. **Délibération N° 20220028** : Choix du mode de publicité des actes saisis par la commune à compter du 1er juillet 2022. Publicité par affichage dans les panneaux d'affichage sis en mairie et dans les villages de la commune. Approuvée.
4. **Délibération N° 20220029** : Autorisation donnée au Maire de signer la convention de mandat complémentaire pour travaux neufs établie par le SEHV. Eclairage public « Site de Bellevue ». Approuvée.



5. **Délibération N° 20220030** : Décision de confier, à la Sas Batifoix sise à Saint-Mathieu, la fourniture et la pose d'une commande d'éclairage public « Impasse des Pivoines ». Approuvée.
6. **Délibération N° 20220031** : Motion d'urgence de la commune de Chaillac Sur Vienne relative aux conséquences du coût de l'énergie pour les finances de la collectivité. Approuvée.

## ■ Séance du 30 août 2022

### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220032** : Numérotation complémentaire de la voie communale « Rue du Clos des Vignes ». Approuvée.
2. **Délibération N° 20220033** : Numérotation complémentaire de la voie communale « Rue des Vignes ». Approuvée.
3. **Délibération N° 20220034** : Lancement de l'étude sur la prise de compétence « DECI » (Défense Extérieure Contre l'Incendie) à l'initiative du Syndicat des Eaux Vienne-Briançonnais. Approuvée.
4. **Délibération N° 20220035** : Fixation du taux communal de la taxe d'aménagement à 2% pour 2023. Approuvée.
5. **Délibération N° 20220036** : Prise en compte des observations de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine à l'encontre de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin. Approuvée.
6. **Délibération N° 20220037** : Vente à monsieur Jean-Pierre GRANET de 3 parcelles sises à « Périer de Couty » d'une surface totale de 1 ha 70 a 41 ca moyennant la somme de 5 000€ (prix estimé par le Pôle d'Evaluation Foncière de Limoges). (Monsieur Le Maire n'a pas pris part au vote). Approuvée.
7. **Délibération N° 20220038** : Proposition N° 00000696 du 19/7/22 de l'entreprise Alliance Céram (travaux de revêtement de sol de l'estrade). Rejetée.
8. **Délibération N° 20220039** : Renouvellement de l'adhésion à l'association « Les Papillons » pour 2022/2023. Approuvée.
9. **Délibération N° 20220040** : Prorogation jusqu'au 30 septembre 2022 du bon-repas de 30€ à faire valoir dans l'un des 6 restaurants validés en 2021. Approuvée.
10. **Délibération N° 20220041** : Projet d'installation d'un distributeur automatique de Pizzas par la société Apitech. Approuvée.

## ■ Séance du 6 octobre 2022

### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220042** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 30 août 2022. Approuvée.
2. **Délibération N° 20220043** : - Demande de subventions, auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, dans le cadre de la programmation 2023 des aides aux communes et leurs groupements, pour les travaux de réfection de la couverture sur la maison des Troubadours sise Place Frédéric Mistral et la fourniture et pose de coffret de comptage et d'une commande d'éclairage public « Impasse des Pivoines ». - Sollicitation d'une aide auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour les travaux de réfection de la couverture sur la maison des Troubadours. Approuvée.
3. **Délibération N° 20220044** : Validation de la signature du contrat de bail de droit commun avec la Société API TECH. Implantation d'un distributeur de pizzas automatique « Rue des Mimosas ». Approuvée.
4. **Délibération N° 20220045** : Autorisation donnée à Monsieur Le Maire de consulter divers organismes bancaires (Caisse d'épargne Auvergne Limousin – Caisse Régionale du Crédit Agricole du Centre Ouest), aux fins de contracter un prêt de 100 000€. Approuvée.

## ■ Séance du 26 octobre 2022

### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220046** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 6 octobre 2022. Approuvée.
2. **Délibération N° 20220047** : Suppression d'un poste d'adjoint à la suite de la démission de monsieur Cyril GAULTIER, 2ème adjoint au maire. Approuvée.
3. **Délibération N° 20220048** : Maintien des règles de répartition de l'enveloppe globale des indemnités des élus adoptées le 25 mai 2020. Approuvée.
4. **Délibération N° 20220049** : Modification de la composition de différentes commissions. Approuvée.
5. **Délibération N° 20220050** : Modification de la composition de la commission d'appel d'offres. Approuvée.
6. **Délibération N° 20220051** : Fixation des tarifs communaux 2023. Approuvée.
7. **Délibération N° 20220052** : Décision de contracter un prêt de 100 000€, à taux fixe remboursable sur 15 ans, auprès de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin pour financer les travaux d'investissement réalisés dans la salle des fêtes. Approuvée.
8. **Délibération N° 20220053** : Dénonciation du contrat signé, en 2020, liant la commune et la Sas Batifoix, relatif aux illuminations festives de fin d'année et, signature d'un nouveau contrat avec ladite entreprise pour la période 2022-2026. Approuvée.
9. **Délibération N° 20220054** : Reconstitution du bon pour un repas de 30€, en 2023, à utiliser parmi une liste de six restaurants, en faveur, des aînés âgés de plus de 65 ans inscrits sur la liste électorale, les élus et leurs conjoints, les agents communaux et leurs conjoints. Approuvée.
10. **Délibération N° 20220055** : Reconstitution, en 2022, du bon de 20€ en faveur des participants au concours communal de fleurissement à utiliser auprès des Serres de Biennac. Approuvée.
11. **Délibération N° 20220056** : Intégration des agents recrutés en qualité de contractuels au bénéfice du RIFSEEP. Approuvée.
12. **Délibération N° 20220057** : Désignation de monsieur Matthieu MAVALEIX, référent titulaire auprès de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, dans le cadre de la démarche SCOT. Désignation de madame Christelle BARUCHE, suppléante. Approuvée.

## ■ Séance du 15 décembre 2022

### ORDRE DU JOUR :

1. **Délibération N° 20220058** : Procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 26 octobre 2022. Approuvée.
2. **Délibération N° 20220059** : Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023. Approuvée.
3. **Délibération N° 20220060** : DM N° 1/2022 – Budget communal. (Décision modificative). Approuvée.
4. **Délibération N° 20220061** : DM N° 2/2022 – Budget communal. (Décision modificative.) Approuvée.
5. **Délibération N° 20220062** : DM N° 3/2022 – Budget communal. (Décision modificative). Approuvée.
6. **Délibération N° 20220063** : Confirmation de l'avis favorable au projet photovoltaïque à Bugearas porté par IB VOGT. Approuvée.
7. **Délibération N° 20220064** : SEHV. Signature de la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage d'éclairage public. « Rue du Clos des Vignes et Allée des Fleurs ». Approuvée.
8. **Délibération N° 20220065** : Cotisation 2022 au FREDON de la Haute-Vienne. Refusée.
9. **Délibération N° 20220066** : Motion d'urgence relative au désenclavement ferroviaire du territoire haut-viennois. Approuvée.

# Etat civil 2022

## Naissances

La municipalité adresse ses félicitations aux parents et la bienvenue à...

- **Gabin DEMERY BERGAMASCO**  
Né le 13 février 2022
- **Eden DECOOPMAN GÉRALD**  
Né le 21 février 2022
- **Chloé, Lola PRÉVOT**  
Née le 10 mars 2022
- **Jaëynis, Cheimsy RAY**  
Né le 17 mars 2022
- **Achille, Gabriel, Philippe GANTEIL**  
Né le 28 mars 2022
- **Léa, Agathe BERNAT**  
Née le 13 avril 2022
- **Victor, André, Daniel JACQUET**  
Né le 22 avril 2022
- **Rafaël, Romain, Cyril FONTANILLE**  
Né le 30 avril 2022
- **Lya THEVENY**  
Née le 17 août 2022
- **Ava, Françoise MORIN**  
Née le 25 septembre 2022
- **Sacha VAUBERT**  
Né le 29 septembre 2022
- **Flora, Victoire, Aimée MINOR**  
Née le 28 octobre 2022
- **Héloïse, Nina MIGNON**  
Née le 7 décembre 2022
- **Mya LEBOUTET**  
Née le 14 décembre 2022



## Décès

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille de...

- **Emilienne Louise MULLER Veuve MATHIEU**  
Décédée le 04 mars 2022
- **Jean, Edmond NAVAUD**  
Décédé le 22 avril 2022
- **Raymond, Gabriel, François REYCHLER**  
Décédé le 05 août 2022
- **Mario, Juan CARNEIRO**  
Décédé le 04 octobre 2022
- **Marcelle, Madeleine GUINE Veuve DESAFY**  
Décédée le 06 décembre 2022
- **Georgette Françoise Jacqueline DAVY Veuve CHAPET**  
Décédée le 22 décembre 2022
- **Fabien DENICHOUX**  
Décédé le 22 décembre 2022
- **Marcel, Lucien GRANET**  
EPHAD
- **Dino PASQUALI**  
EPHAD



## Mariages

La municipalité adresse ses vœux de bonheur à...

- **Serge Claude Thierry COUDER & Hélène BARNAGAUD**  
Le 19 mars 2022
- **Christophe Bernard CAFFY & Hanane EL HARRATI**  
Le 09 avril 2022
- **Gérard, Jean, Alexis DIDIER & Nicole HUMBERT**  
Le 16 avril 2022
- **Laurent, Jean-Marie PAROT 1 Sandrine, Patricia, Josiane THOMAS**  
Le 07 mai 2022
- **Alexis Alain DUCAU & Pascale, Pauline, Françoise, Isabelle PAUTOUT**  
Le 04 juin 2022
- **Sébastien DEMERY & Claire Sylvia Roselyne BERGAMASCO**  
Le 16 juillet 2022
- **Frédéric David AUBASPEYRAS & Sabrina, Alexandra, Yvette LAVERGNE**  
Le 23 juillet 2022

## Solutions Sudoku

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 7 | 4 | 6 | 5 | 8 | 3 | 2 | 1 |
| 3 | 1 | 6 | 4 | 2 | 7 | 5 | 9 | 8 |
| 5 | 2 | 8 | 9 | 3 | 1 | 4 | 7 | 6 |
| 2 | 8 | 3 | 5 | 9 | 6 | 1 | 4 | 7 |
| 1 | 9 | 7 | 2 | 8 | 4 | 6 | 3 | 5 |
| 6 | 4 | 5 | 7 | 1 | 3 | 9 | 8 | 2 |
| 4 | 5 | 1 | 3 | 7 | 2 | 8 | 6 | 9 |
| 7 | 3 | 9 | 8 | 6 | 5 | 2 | 1 | 4 |
| 8 | 6 | 2 | 1 | 4 | 9 | 7 | 5 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 5 | 7 | 9 | 3 | 1 | 6 | 2 | 8 |
| 1 | 2 | 3 | 7 | 6 | 8 | 5 | 4 | 9 |
| 9 | 8 | 6 | 2 | 5 | 4 | 3 | 7 | 1 |
| 2 | 7 | 4 | 6 | 8 | 9 | 1 | 5 | 3 |
| 8 | 3 | 1 | 5 | 7 | 2 | 4 | 9 | 6 |
| 5 | 6 | 9 | 4 | 1 | 3 | 2 | 8 | 7 |
| 6 | 1 | 2 | 8 | 9 | 5 | 7 | 3 | 4 |
| 7 | 9 | 5 | 3 | 4 | 6 | 8 | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 8 | 1 | 2 | 7 | 9 | 6 | 5 |



**Sarl. Rougier**  
**POMPES FUNEBRES**  
**MARBRERIE**  
**ARTICLES FUNERAIRES**  
**CONTRATS OBSEQUES**  
**05 55 03 74 59**  
[www.pompes-funebres-rougier.fr](http://www.pompes-funebres-rougier.fr)  
*"Les Cypres"* **FUNERARIUM**  
 Rue du Chemin de Fer - 87600 ROCHECHOUART

**LUMIERE SUR L'ÉNERGIE**

**Batifoix**

10 ROUTE DES MAÎTRES DE FORGES  
 87440 SAINT-MATHIEU  
 + 33 (0)5 55 00 31 02  
[batifoix@batifoix.fr](mailto:batifoix@batifoix.fr)  
[www.batifoix.fr](http://www.batifoix.fr)

**VOTRE AGENCE**

**À SAINT JUNIEN**  
 23 BOULEVARD VICTOR HUGO  
 TÉL. 05.55.02.39.95

**Groupama**  
 la vraie vie s'assure ici

Groupama Centre-Atlantique - Caisse de Réassurance Mutuelle Agricole - 1, avenue de Limoges CS 60001 - 79044 Niort Cedex 9 - 381 045 686 RCS Niort - Émetteur de Certificats Mutualistes - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

**TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS**

**sarl SERGE PINAUD**

**LE MONTEIL - 87200 SAINT-JUNIEN**  
**05 55 02 57 84**

**Passion d'éleveurs**

**BOUCHERIE**  
**CHARCUTERIE**

*Viandes direct producteurs*  
*Charcuterie artisanale*  
*Plats cuisinés à emporter - Traiteur*

**05 45 29 06 67**  
 1 rue du 08 Mai 1945 - 16150 CHABANAIS

*Création et Entretien de Parcs et Jardins*  
*Pépinières - Horticulture*

**Vincent MONJOFFRE**

La Berthe - 87310 Saint-Auvent  
**Tél. 05 55 02 66 69**  
**Portable 06 72 13 14 67**

**CMC TP**  
 Travaux Publics & Particuliers  
**05 55 48 12 82**

- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil  
 87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE  
[www.cmctpm87.fr](http://www.cmctpm87.fr)

Assurance & Protection  
 Épargne & Retraite

**abeille ASSURANCES**

**Karine CHABASSE**  
 AGENT GENERAL

Votre agent d'assurance - Agence BECOT & Associés

05 55 55 88 11  
 05 55 55 88 11  
[abeille-assurances.fr](http://www.abeille-assurances.fr)

**afer**  
 ASSURANCE

**ACTION CPV**  
 Communication Point de Vente

Présentoir - Banderolle  
 Roll-up - Vinyle  
 Signalétique

**05 55 31 32 79**  
[contact@actioncpv.fr](mailto:contact@actioncpv.fr)  
 23, rond-point du Coudert  
 87100 Limoges

**QUINCAILLERIE FREDONNET**

**05 55 33 23 25**

[quincaillieriefredonnet@orange.fr](mailto:quincaillieriefredonnet@orange.fr)  
 10 rue du Stade - 87600 ROCHECHOUART  
[www.quincaillerie-fredonnet.fr](http://www.quincaillerie-fredonnet.fr)  
**GRUPE PRYNEL**

**MAISONS jB**  
PROPRIÉTAIRES SATISFAITS.

**ENSEMBLE  
CONSTRUISONS  
VOTRE FUTUR**

4 avenue Nelson Mandela - SAINT-JUNIEN | 05 55 02 70 10 | maisons-jb.fr

**TRANSPORTS  
Richard RIVAUD**

**TRANSPORT  
ET LOCATION  
DE VEHICULES**

Bénéteix  
16420 SAULGOND

**TÉL: 06 08 67 88 95**

**Cabinet VINCENT Selarl**

Françoise BAUDRY-VINCENT

**Géomètre-Expert**

Membre de l'ordre 05378  
15 rue Camille Saint Saëns - 87200 SAINT JUNIEN  
Tél : 05 55 02 14 62 – mail : [cabinet-vincent@orange.fr](mailto:cabinet-vincent@orange.fr)  
SIRET n°817 544 026 00013 – 7112A

**PF CHOISNET**

La Crois Blanche  
87200 Saint-Junien

Marbrerie - Gravure  
Monument funéraire  
et  
Entretien de sépulture

Tél : 05 55 02 41 95    [www.pompesfunebreschoisnet.fr](http://www.pompesfunebreschoisnet.fr)  
Fax : 05 55 02 97 18    [accueil@pompesfunebreschoisnet.fr](mailto:accueil@pompesfunebreschoisnet.fr)

**CARRIERES DE CHAMPAGNAC SAS**  
B.P. 22 - 87600 ROCHECHOUART

Tél. 05 55 03 60 65

[secretariatcomptabilite.champagnac@orange.fr](mailto:secretariatcomptabilite.champagnac@orange.fr)

**BS87 BUREAU SYSTEMES**

40, rue Hubert Curien,  
Parc d'activités de Romanet  
87000 LIMOGES

**Tél. : 05 55 77 70 17**

Le Groupe Séquences, c'est l'énergie de vos projets **G-SÉQUENCES**

**ATELIER GRAPHIQUE**

IMPRIMERIE & COMMUNICATION

On vous accompagne pour l'impression  
et la conception de vos projets

**05 55 50 68 22**  
[imprimerie@ateliergraphique.fr](mailto:imprimerie@ateliergraphique.fr)

**Quincaillerie ROBERT**

VOTRE RÉFÉRENCE bricolage, motoculture,  
électroménager, jardin, chauffage et produits agricoles

RÉPARATION & ENTRETIEN

6 rue Charles de Gaulle 87600 ROCHECHOUART  
05 55 03 64 24 - [quincaillerierobert@orange.fr](mailto:quincaillerierobert@orange.fr)  
Ouvert du lundi au samedi 8H-12H / 14H-19H